



Le Saint-Siège

***DISCOURS DU PAPE PAUL VI
AUX MEMBRES DES COMMISSIONS EXÉCUTIVES
DE LA C.E.E. ET DE L'EURATOM ****

Lundi 29 mai 1967

Nous sommes très heureux, Messieurs, que la célébration du Dixième Anniversaire des «Traités de Rome» Nous procure l'honneur et le plaisir de rencontrer un groupe de personnalités aussi qualifiées que les vôtres. Membres des Commissions exécutives de la Communauté Economique Européenne (C.E.E.) et de la Communauté Européenne de l'Energie Atomique (EURATOM), vous êtes à Nos yeux des spécialistes de l'idée européenne, ou, pour mieux dire, vous êtes «l'Europe en marche». Et Nous avons bien des raisons de Nous réjouir et de vous féliciter de l'excellent et patient travail auquel vous vous livrez, et grâce auquel sont surmontées une à une - à travers les vicissitudes inhérentes à toutes les entreprises humaines - les difficultés qui s'opposent à la réalisation de l'union européenne: union que tant de bons esprits, aujourd'hui, considèrent non seulement comme désirable, mais comme nécessaire et urgente, sur le plan économique d'abord, et ensuite, s'il se peut - et, bien entendu, dans le respect des diversités imposées par l'histoire - sur le plan politique.

Nous n'avons pas compétence pour entrer dans des considérations techniques sur ce double plan. Mais pour autant que Nous en pouvons juger, à considérer les résultats de vos activités en ces dix années, le bilan des communautés européennes instituées par les Traités de Rome apparaît nettement positif.

Peu spectaculaires, peut-être, peuvent apparaître les résultats enregistrés par l'EURATOM, qui se heurtait aux difficultés d'une Europe non encore pleinement entrée dans l'ère atomique. Il n'est que juste cependant d'enregistrer la part que cette nouvelle institution a prise au développement de la recherche nucléaire. Et un regard vers l'avenir permet d'entrevoir les immenses bienfaits qu'on peut attendre, pour le continent européen, de l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques, comme serait, par exemple, la production d'électricité.

Mais c'est surtout dans le domaine de la Communauté Economique Européenne que sont frappants pour tout observateur, même profane, les progrès réalisés au cours de ces dix années: il s'agit, pour autant que Nous en sommes informé, d'un abaissement considérable des tarifs douaniers, en avance même sur le programme prévu; de la libre circulation - assurée ou en voie de réalisation - pour les produits agricoles et industriels, pour les personnes, les entreprises, les services, les capitaux, à l'intérieur des six pays; de la mise en œuvre de politiques économiques et sociales communes; tout cela entraînant une augmentation notable de la production industrielle et des échanges commerciaux entre les six pays et avec l'extérieur: bref, l'«Europe des Six», comme on l'appelle, avec ses cent quatre-vingt millions d'habitants, est en train de devenir, grâce aux institutions qu'elle s'est données, un facteur économique de première importance pour le bon équilibre de la communauté humaine.

Cette réussite, dont on ne peut que se réjouir, a une autre conséquence heureuse: elle a valeur d'exemple et force d'attraction. D'autres nations, en Europe et hors d'Europe, sont, pour ainsi dire, attirées dans l'orbite de la communauté européenne. et certaines concluent avec elle des contrats d'association, qui seront, sans nul doute, bienfaisants pour l'une et l'autre des parties en cause.

Le mouvement, par surcroît, se présente désormais comme irréversible, et les perspectives d'avenir sont des plus encourageantes. Voilà des faits et des espoirs qui s'inscrivent dans l'histoire, et dont nul ne peut plus désormais ignorer ou méconnaître la portée. Vous êtes, bien plus et mieux que Nous, Messieurs, à même d'en mesurer tout le prix; et si Nous Nous sommes permis d'y faire allusion, vous saurez ne voir, dans ces brèves notations, qu'une preuve de l'attention avec laquelle Nous suivons l'évolution des nouvelles institutions européennes, et de l'intérêt réel et soutenu que porte l'Eglise à vos travaux.

L'Eglise suit en effet de très près tout ce qui se rapporte à la construction de l'Europe. Les déclarations de Nos prédécesseurs à ce sujet - qu'il s'agisse de Pie XII ou de Jean XXIII - ont été largement répandues et vous sont connues. Et vous savez que Nous avons Nous-même, plus d'une fois, encouragé de tout Notre pouvoir ceux dont l'action s'exerçait en faveur de l'unité européenne.

Y aurait-il là, de la part d'une puissance spirituelle, comme l'Eglise, un dessein politique? Nullement.

Mais il y a rencontre et harmonie entre un grand dessein politique et des principes généraux sur l'homme et la société, dont l'Eglise a été constituée gardienne et qu'elle s'efforce de promouvoir de toutes ses forces pour le bien de l'humanité.

Votre très digne interprète a mis l'accent, avec un grand bonheur d'expression, sur le point précis où se rencontrent l'Eglise et les communautés européennes quand il a dit qu'elles étaient «une œuvre de paix». Vous travaillez pour la paix: l'Eglise aussi travaille pour la paix.

Voilà notre point de rencontre.

Et si l'Eglise agit ainsi en vertu de principes supérieurs et suivant des méthodes qui conviennent à une société de nature spirituelle, elle estime que, dans l'ordre des choses de ce monde, les moyens que vous employez sont parmi les plus aptes à atteindre le but désiré.

Les Etats européens auraient pu, certes, au lendemain des deux sanglants conflits qui ont désolé le monde, et qui - votre interprète l'a rappelé aussi fort à propos - sont nés en Europe, ils auraient pu se limiter à signer des protocoles et à mettre solennellement la guerre hors la loi. L'histoire enseigne que de tels gestes se révèlent souvent, hélas! théoriques et inefficaces.

Vous avez fait mieux, vous et vos devanciers: vous avez mis en place et vous perfectionnez de jour en jour un réseau concret de relations fondées non plus sur la prédominance du plus fort, mais sur des intérêts communs, amenant à conclure des accords et à échanger des services. En faisant tomber ainsi les barrières et les antagonismes, vous visez à assurer un ordre durable en Europe occidentale, et à y rendre impossibles effectivement - on peut l'espérer, cette fois - de nouvelles guerres européennes. Et en construisant ainsi la paix sur un continent, vous contribuez à la raffermir dans le reste du monde. Voilà pourquoi ?Eglise vous approuve et vous encourage. Voilà pourquoi elle vous offre de grand cœur l'appui de ses principes moraux et de ses forces spirituelles, qui sont, pour l'édifice de l'Europe qui se construit, un élément de cohésion de premier ordre.

Nous avons, dans une autre circonstance, appelé l'ordre que vous travaillez à instaurer «l'heureuse conclusion d'une histoire malheureuse» (A.A.S. LVI, 1964, p. 205). La paix enfin organisée, succédant et mettant fin à l'inquiétude perpétuelle et à la menace de conflits toujours plus atroces: voilà, Nous voulons l'espérer, ce qui pourra être mis par l'histoire à l'actif de vos Communautés en ce qui concerne le continent européen. Dieu veuille faire luire bientôt le jour où la paix européenne deviendra la paix mondiale!

C'est là, Messieurs, vous le savez, l'objet de Nos vœux et de Nos incessantes prières, un but auquel Nous ne cessons de travailler selon Nos forces. Il est réconfortant pour Nous d'accueillir, en ce dixième anniversaire des Traités de Rome, de bons artisans de l'entente entre les peuples, des constructeurs avisés et courageux de la paix tant désirée. Que Dieu bénisse et féconde vos efforts, Nous le lui demandons de tout cœur, tandis que Nous invoquons sur vos personnes, sur vos familles, vos Communautés et vos Pays, l'abondance de ses bénédictions.

*AAS 59 (1967), p.623-626;

Insegnamenti di Paolo VI, vol. V, p.269-272;

L'Osservatore Romano, 31.5.1967, p.1;

ORf n. 23 p.2;

La Documentation catholique, n.1496 col.1061-1064.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana